



Conseil d'Architecture  
d'Urbanisme & de l'Environnement

du **Morbihan**

## Bulletin d'adhésion 2017

Montant de cotisation de 0,33 € par habitant, sur la base de la population municipale (hors population compte à part) : données disponibles sur le site de l'INSEE.

Commune :

Montant de la cotisation 2017 :

€

### Coordonnées pour le virement

	<b>Relevé d'Identité Bancaire</b> DDFIP MORBIHAN 35 BD DE LA PAIX BP 510 56019 VANNES CEDEX		
Cadre réservé au destinataire du relevé			
C A U E DU MORBIHAN 2 ALLEE NICOLAS LE BLANC PIBS 56000 VANNES			
<b>Domiciliation : DEPARTEMENT NUMERAIR</b>			
<b>Code Banque</b>	<b>Code Guichet</b>	<b>N° de compte</b>	<b>Clé RIB</b>
<b>40031</b>	<b>00001</b>	<b>0000257406N</b>	<b>11</b>
Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)			
<b>FR86 4003 1000 0100 0025 7406 N11</b>			
Identifiant International de la banque (BIC)			
<b>CDCG FR PP</b>			

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.

**Signature du Maire et tampon**

Ce document fait office de facture

**Merci de nous retourner ce bulletin d'adhésion rempli par courrier**